

## UNITÉ HYDROGRAPHIQUE LOING

### SAM.3



255 747 habitants

1 073 Km de masses d'eau « cours d'eau »

4 177 km<sup>2</sup>

Le bassin comprend de nombreux affluents à l'amont (Ouanne) et en rive gauche du Loing, ainsi que deux plans d'eau majeurs (lac du Bourdon, étangs de Galetas) et le canal du Loing.

Ce bassin est relativement anthropisé par rapport aux autres unités hydrographiques de Seine Amont, les cours d'eau y subissent simultanément des pressions significatives multiples.

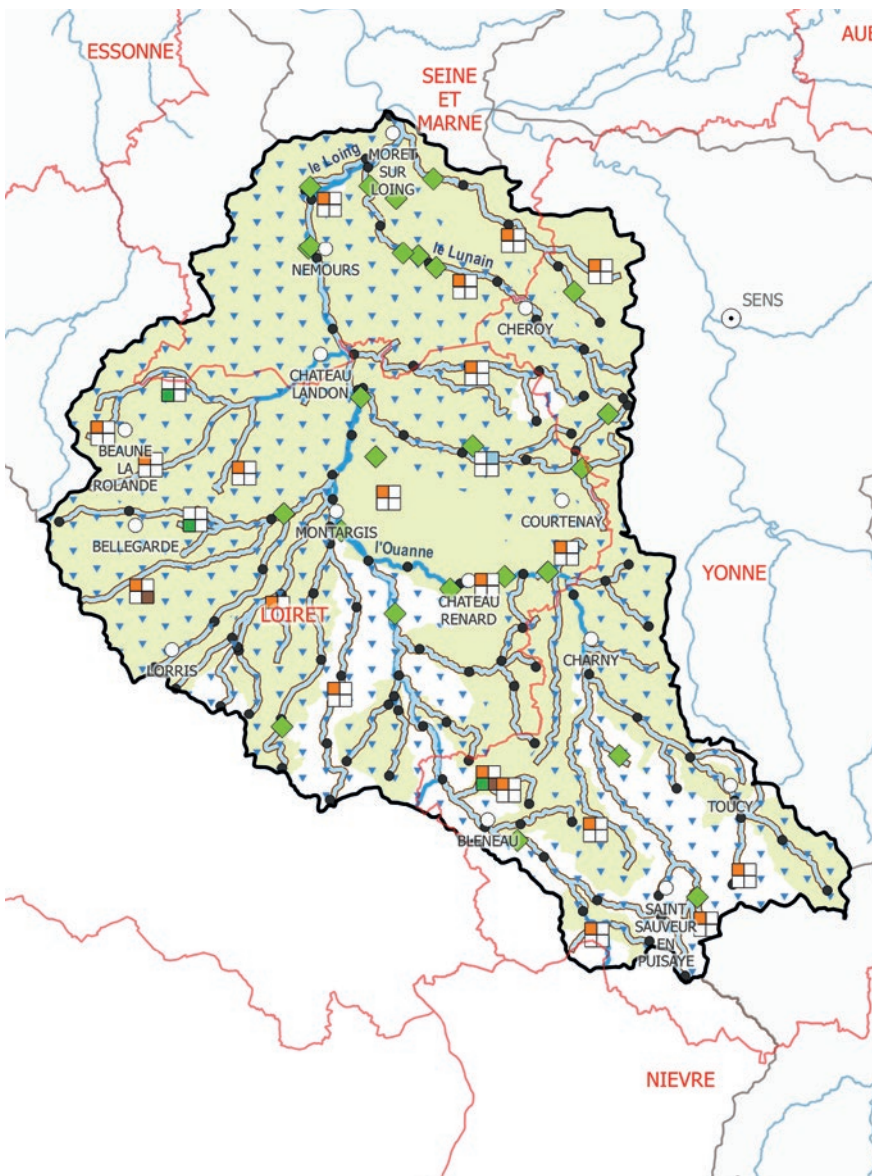
Les enjeux de fonctionnalité des cours d'eau se situent sur l'ensemble du territoire. Le régime hydrologique du Loing est impacté par le lac du Bourdon et le canal du Loing.

Restaurer la morphologie des cours d'eau recalibrés (affluents rive gauche du Loing) et la continuité écologique (ouvrages et plans d'eau) constituent l'enjeu principal pour le rétablissement du bon état avec un

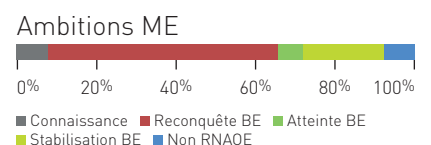
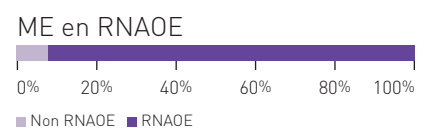
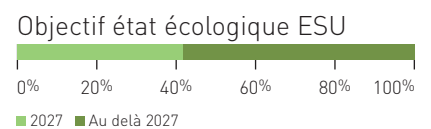
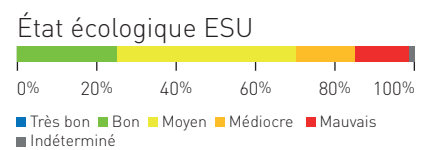
double objectif de restauration des fonctionnalités écologiques et de prévention des inondations (restauration des champs d'expansion des crues).

Les enjeux de pollution sont également présents sur une grande partie du bassin avec des impacts plus importants sur les affluents de faibles débits. Ponctuellement, ce sont les rejets urbains ou industriels mais la pression est majoritairement exercée par l'agriculture intensive à l'aval (62% des masses d'eau subissent une pression significative 'nitrates et/ou phytosanitaires'). Cette problématique rejoint les enjeux de préservation de la qualité des captages d'eau potable présents sur le territoire.

Enfin, les prélèvements en nappe et cours d'eau sont encore très impactant sur l'amont et sur les affluents rive gauche du Loing, d'autant plus dans un contexte de changement climatique.



Masse d'eau	
Rivières et canaux	58
Lac	2
Transitions	0
Côtières	0
Souterraines	4



SAGE «LOING» nécessaire identifié dans le SDAGE et SAGE «NAPPE DE BEAUCE» mis en œuvre

**UNITÉ HYDROGRAPHIQUE  
LOING**
**SAM.3**

MESURE	NOM DE LA MESURE	ME%	SO	C	μ	E
<b>Réduction des pollutions des collectivités</b>						
ASS0101	Assainissement - Etude globale et schéma directeur	3				
ASS0201	Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales	2				
ASS0302	Réhabilitation d'un réseau hors Directive ERU	5				
ASS0401	Reconstruction ou création d'une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU	2				
ASS0402	Reconstruction ou création d'une nouvelle STEP Hors Directive ERU	2				
ASS0502	Equiper d'une STEP Hors Directive ERU	28				
ASS1201	Assainissement - Mesures complémentaires	3				
<b>Réduction des pollutions des industries</b>						
IND12	Mesures de réduction des substances dangereuses	3				
IND13	Mesures de réduction de pollution hors substances dangereuses	2				
<b>Réduction des pollutions agricoles</b>						
AGR0101	Agriculture - Etude globale et schéma directeur	3				
AGR0201	Limitation des transferts de fertilisants dans le cadre de la Directive nitrates	6				
AGR0302	Limitation des apports de fertilisants au-delà de la Directive nitrates	38				
AGR0303	Limitation des apports de pesticides	66				
AGR0401	Mettre en place des pratiques pérennes à faible utilisation d'intrants	27				
AGR0503	Elaboration d'un programme d'action AAC	5				
<b>Protection et restauration des milieux</b>						
MIA0101	Milieux aquatiques - Etude globale et schéma directeur	3				
MIA02	Mesures de restauration hydromorphologique de cours d'eau	83				
MIA03	Mesures de restauration de la continuité écologique	48				
MIA0401	Réduction de l'impact d'un plan d'eau sur une autre masse d'eau	14				
MIA0402	Réhabilitation écologique d'un plan d'eau	2				
MIA14	Mesures de gestion des zones humides	89				
<b>Gestion de la ressource en eau</b>						
RES0101	Ressource - Etude globale et schéma directeur	3				
RES02	Mesures d'économie d'eau dans les secteurs agricole, domestique, industriel et artisanal	66				
<b>Gouvernance</b>						
GOU0201	Mettre en place ou renforcer un SAGE	100				